



**L'AGGLO RECRUTE :  
CONTROLEUR TRANSPORT SCOLAIRE (H/F)  
Service Déplacement et mobilité**

**POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :**

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) en 2012. Le réseau de transport en commun Agglo'bus est composé de 9 lignes urbaines et 6 lignes périurbaines qui couvrent le territoire des 6 communes de la CACL. Le réseau de transport scolaire quant à lui se compose de 196 lignes qui permet de transporter plus de 11 000 élèves par jours.

La CACL recrute deux contrôleurs pour sa cellule contrôle et inscriptions scolaires dans le cadre d'un remplacement congés maternité et de maladie.

Le contrôleur transport scolaire est placé au sein de la Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité sous l'autorité hiérarchique du Responsable de la cellule contrôle et inscription scolaire.

**MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :**

- ✓ Contrôle de l'exécution des prestations de transports scolaires, et renforcement, le cas échéant, de l'équipe de contrôle des transports urbains et périurbains
- ✓ Contrôle des équipements de bord
- ✓ Contrôle des droits d'accès des titres de transport des élèves en embarqués et au sol dans le réseau urbain, périurbain et scolaire
- ✓ Contrôle des titres de transport des élèves dans le réseau urbain, périurbain et scolaire
- ✓ Instruit les dossiers d'inscription et réalise les inscriptions au transport scolaire
- ✓ Renforcement le cas échéant des assistants de clientèle pour la vente de titres de transport
- ✓ Accueil, informe et renseigne les élèves, parents d'élèves, chef d'établissements et transporteurs,
- ✓ Reporting des relevés de contrôles sur logiciel ou fichier Excel
- ✓ Reporting journalier avec le chef d'équipe à minima de toutes les irrégularités rencontrées sur le réseau scolaire (mutualisation de lignes entre transporteurs, plateformes informelles, etc.)
- ✓ Rédaction de rapports de contrôles ou d'incidents
- ✓ Force de proposition pour l'amélioration des dessertes de transport scolaire
- ✓ Prévention, médiation et gestion des conflits simples
- ✓ Demande d'intervention des services compétents en cas de conflits ou d'incidents
- ✓ Aide et assistance à toutes personnes en cas d'incident ou d'accident sur le réseau de l'agglomération
- ✓ Assiste aux réunions de confrontation entre les élèves et transporteurs lors de manquements au règlement de transports scolaire
- ✓ Veille au respect de la réglementation et des consignes de sécurité
- ✓ Veille au respect du règlement de transport scolaire de la CACL



- ✓ Veille au respect du règlement du réseau de transport en commun de la CACL
- ✓ Information préventive des usagers de leurs obligations
- ✓ Veille au respect des contrats de Marchés Publics
- ✓ Avise et sanctionne les stationnements irréguliers des véhicules aux arrêts des bus
- ✓ Avise les incidents et les dégradations matérielles sur le réseau ou dans les véhicules
- ✓ Met en place les mesures correctives en cas d'irrégularité (amendes, procès-verbaux, etc.) selon la réglementation, dans un objectif de sécurité des passagers et de sauvegarde des recettes et biens de la collectivité.

Missions secondaires du poste :

- ✓ Réaliser des opérations communes avec la cellule contrôle urbain et périurbain lors de campagnes spécifiques (prévention de la fraude, anti-clandestine, etc.)
- ✓ Distribution et collecte de questionnaires d'enquêtes auprès de la clientèle,
- ✓ Recueil et transmission des avis, remarques ou réclamations des parents d'élèves
- ✓ Participe à des opérations de pédibus en qualité d'encadrant des élèves

NB : Les activités ci-dessus pourront être adaptées en fonction des besoins du service. L'agent peut être appelé à intervenir pour la réalisation de toute autre activité missionnée par le responsable hiérarchique.

## **PROFIL RECHERCHE**

### ➤ **QUALIFICATION / FORMATION :**

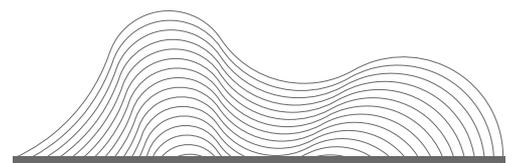
- Titulaire : grade de Techniciens territoriaux (Cat. B), d'Adjoint technique (Cat. C), Agents de maîtrise territoriaux (Cat. C)
- Contractuel : Bac / Bac +2 (souhaité dans le domaine du transport de voyageurs et de la mobilité)
- Permis B obligatoire

### ➤ **COMPETENCES TECHNIQUES :**

- Connaissance du domaine de la mobilité
- Connaissance de la réglementation nationale appliquée au transport de personnes
- Connaissance de la réglementation nationale appliquée au transport scolaire
- Connaissance des collectivités locales
- Connaissance des marchés publics (marché, DSP, régies, etc.)
- Maîtrise des outils de statistiques
- Analyse des relevés de terrain
- Capacités d'analyse de problématiques
- Connaissance du réseau de transport urbain et périurbain (itinéraires, lignes, horaires, transporteurs...)
- Connaissance des marchés en cours (durée, transporteurs, véhicules affectés au réseau, pénalités...)
- Maîtrise des outils informatique

### ➤ **SAVOIR-FAIRE :**

- Aptitude au travail en équipe
- Aisance avec le fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise des outils informatiques et en particulier Microsoft Word, Excel et Powerpoint.
- Savoir rendre compte
- Rédiger un rapport d'incident, ou de synthèse de l'activité
- Adaptabilité



- Réactivité
- Disponibilité
- Maîtrise des outils informatiques Microsoft Office, notamment Word et Excel

➤ **SAVOIR-ETRE :**

- Capacité à gérer les aléas en cas d'urgence
- Sens de l'initiative
- Aisance relationnelle
- Sens du contact
- Sens de l'écoute
- Aptitudes de communication
- Aptitude à garder son calme face à des situation conflictuelles
- Souriant, Aimable

---

**CONTACT :**

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV) au plus tard le 15/01/22, à l'attention de Mr  
Le Président de la CACL :

- Par mail : [recrutements@cacl-guyane.fr](mailto:recrutements@cacl-guyane.fr)
- Ou par courrier : CACL - 4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029 - 97 357  
MATOURY CEDEX

